

Fiche signalétique

Date de révision 21-Mars-2006	Préparée par David MacKinnon	Info technique 1-800-201-8822 ou support@mgchemicals.com
Adresse 9347 - 193 Street, Surrey, B.C., V4N 4E7	Urgence Appelez Canutec à frais virés en tout temps: 613-996-6666	

Pour les mises à jour, veuillez télécharger de www.mgchemicals.com,
ou télécopier vos demandes au 1-800-708-9888

Section 1: Identification du produit

Code de Fiche signalétique: 401B - aérosol **Nom:** Nutrol Control Cleaner

Numéro d'article relatifs: 401B-140G; 401B-340G

Emploi de produit: Nettoyeur et dégraissant pour l'électronique.

Section 2: Ingrédients dangereux

Numéro CAS	Nom chimique	Pourcentage par poids	ACGIH TWA	Osha Pel	Osha Stel
75-83-2	2,2 dimethyl butane	8 - 12	500ppm	500ppm	n/e
96-14-0	3-methylpentane	7 - 10	500ppm	500ppm	n/e
79-29-8	2,3 dimethyl butane	5 - 8	500ppm	500ppm	n/e
64741-44-2	huile d'étanchéité de pétrole	30 - 45	5 mg/m ³	n/e	n/e
107-83-5	2-methylpentane	20 - 28	500ppm	500ppm	n/e
811-97-2	tétrafluoro-1,1,1,2 éthane	18 - 30	1000 ppm	n/e	n/e
110-54-3	n-hexane	1 - 2	50ppm	50ppm	n/e

Section 3: Identification des dangers

Contact oculaire: Peut irriter les yeux.

Contact cutané Peut irriter la peau.

Inhalation: Les vapeurs de celui produit réduit l'oxygène pour inhalation.

Ingestion: Cause une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, vomissements et diarrhée.

Chronique: n/e

Section 4: Mesures de premiers soins

Contact oculaire: Retirer les verres de contact, s'il y a lieu. Rincer avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact cutané Laver la peau avec de l'eau et du savon pour 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation: Amener la victime au grand air. Pratiquer la respiration artificielle SEULEMENT si le sujet ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire s'il y a à la fois arrêt respiratoire ET absence de pouls. Consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas tenter de donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Si la victime est consciente, lui faire boire un ou deux verres d'eau. Consulter un médecin.

Section 5: Mesures pour combattre les incendies

Temp. d'autoinflammation:	n/e	Point d'éclair:	-29°C	Limites d'explosibilité dans l'air (inf.%/sup.%):	1 / 7
Agents extincteurs:	Utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec. Si l'on ne dispose que d'eau, l'utiliser sous forme de brouillard.				
Renseignements généraux:	Liquide et vapeurs inflammables. Peut causer des flammèches ou une explosion. À de fortes températures, le produit peut se décomposer pour donner des gaz toxiques. Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air. En cas de fuite, elles peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation sensiblement éloignée, puis s'enflammer instantanément jusqu'au point d'origine, causant une explosion et un incendie.				
NFPA:	Santé 2 -	Inflammabilité 3 -	Réactivité 0 -		
HMIS:	Santé 2 -	Inflammabilité 4 -	Réactivité 0 -	Codes SIMDUT: A, B5, D2B	

Section 6: Mesures en cas de rejet accidentel

Méthode d'endiguement et de nettoyage:	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Bien aérer l'endroit. Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Répandre un composé absorbant sur le produit déversé, puis le ramasser avec un balai et le placer dans un contenant de plastique ou de métal. Essuyer les résidus avec une serviette de papier, et la jeter dans le contenant. Laver le lieu du déversement avec de l'eau et du savon.
---	--

Section 7: Manipulation et stockage

Manipulation:	Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Protéger contre la chaleur excessive.
Stockage:	Stocker dans un lieu frais et bien ventilé. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir les contenants fermés.

Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Voies d'absorption:	Absorption dermique, contact oculaire, inhalation, ingestion
Ventilation:	Ne pas utiliser dans des espaces mal ventilés ou des lieux étroits sans un appareil de protection respiratoire efficace.
Protection individuelle:	Porter un écran facial complet ou des lunettes monocoques antiacides en cas de risque de contact. Des gants et des vêtements protecteurs en néoprène, en P.V.C., en caoutchouc nitrile, en viton, en caoutchouc ou en plastique devraient assurer l'étanchéité compte tenu des conditions d'utilisation. Utiliser un respirateur avec cartouches filtrantes homologué par le NIOSH/MSHA muni de cartouches contre les vapeurs organiques pour des concentrations maximales de 1000ppm.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique:	aérosol	Odeur:	odeur légère de hydrocarboné	Solubilité:	insoluble	Taux d'évapore:	0,3 (éther = 1)		
Point d'ébullition:	106°C	Densité:	0,83	Tension de vapeur:	48 psi à 21 °C	Densité de vapeur:	1,6 (air=1)	pH:	7

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter:	Températures élevées (> 40°C), étincelles, flammes nues et toute autre source d'inflammation.
Substances incompatibles:	Alcalis et comburants, aluminium, béryllium, magnésium et zinc poudre, agents oxydants forts (brome, chlore et hydrogène peroxyde).
Risque de polymérisation brutale:	Aucun
Produits de décomposition	Halogènes, acides halogénés, halogénures de carbonyle, et des oxydes de carbone.

Section 11: Renseignements toxicologiques

Sensibilisation: (effets d'une exposition répétée)	Un contact prolongé et répété peut amener une dermatite. Peut provoquer une réaction allergique. Une exposition prolongée à ces concentrations supérieures aux limites permises peut porter atteinte aux poumons, aux reins et au foie.		
Cancérogénicité: (risque de cancer)	Les ingrédients de ce produit ne sont pas jugés cancérogènes par l'ACGIH ni par le CIRC. Ils ne sont pas considérés comme cancérogènes par l'OSHA ni inscrits sur la liste des produits carcinogènes par le NTP.		
Tératogénicité: (risque de malformations congénitales)	Non		
Toxicité reproductive: (risque de stérilité)	Non		
Mutagénicité: (risque d'effets génétiques héréditaires)	Non		
Concentrations létales:	Ingestion (DL ₅₀) 28 g/kg (lapin)	Inhalation (CL ₅₀) 3 125 ppm /4h (rat)	Peau (DL ₅₀) n/e

Section 12: Renseignements écologiques

Renseignements généraux: À de faibles concentrations, le produit peut être nuisible pour la vie aquatique. Danger possible en cas d'infiltration des sources d'eau potable. Ne pas contaminer les eaux domestiques et d'irrigation, les lacs, les étangs, les ruisseaux, et les rivières.

Données sur l'impact environnemental (pourcentage par poids):

CFC: 0 **HFC:** 24 **Solvant chl.:** 0 **COV:** 76 **HCFC:** 0 **PDO:** 0

Section 13: Techniques d'élimination

Renseignements généraux: Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ou dans les égouts.

Section 14: Renseignements sur le transport

Voie terrestre:

consumer commodity, ORM-D.

Voie aérienne:

L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IATA.

Voie maritime:

L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IMDG.

Section 15: Renseignements réglementaires

Santé Canada

Les étiquettes et contenants utilisés pour ce produit sont conformes au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs.

Environnement Canada

Ce produit ne contient aucune substance appauvrissant la couche d'ozone.

Industrie Canada

L'étiquetage, l'identification du produit, la déclaration de quantité nette, la dimension minimale des caractères d'imprimerie et l'emballage de ce produit sont tous conformes aux règlements et à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Conformément aux interdictions du chapitre 4, ce produit contient la quantité nette déclarée.

Section 16: Autres renseignements

Définitions: n/a. = non applicable, n/e = non établi, PDO = potentiel de destruction de l'ozone

Dénégation: Les renseignements contenus dans le présent document ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent, et sont fournis à titre indicatif pour la manipulation du produit. Ils ne doivent pas être considérés comme complets, les méthodes et conditions d'emploi et de manipulation pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et M.G. Chemicals Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est en vigueur pour trois ans.